

ANNEXE I  
RÉFÉRENTIEL MÉTIER ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ  
**Définition**

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques de production au cours d'une prise en charge éducative et sociale.

L'ETS travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle en lien avec d'autres acteurs : sociaux, médicaux, économiques...

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap ;
- en situation de dépendance ;
- en souffrance physique ou psychique ;
- en difficulté sociale et familiale ;
- en voie d'exclusion ;
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

**Référentiel métier**

Le métier d'éducateur technique spécialisé recouvre trois grands domaines d'activité :

- accompagnement éducatif ;
- formation professionnelle ;
- encadrement technique de la production.

**Fonction 1. - L'accompagnement éducatif**

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
1.1. Contribuer à la mission institutionnelle par la mise en oeuvre d'activités techniques et professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les enjeux institutionnels ;</li> <li>- Participer au projet global de prise en charge au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ;</li> <li>- Traduire de façon opérationnelle et technique les missions institutionnelles ;</li> <li>- Elaborer et conduire un projet d'actions éducatives ;</li> <li>- Evaluer le projet dans ses différentes phases ;</li> <li>- Rendre compte de son action et de l'évolution des personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse institutionnelle ;</li> <li>- Méthodologie, démarche et évaluation de projet ;</li> <li>- Outils et instances de la vie collective ;</li> <li>- Missions, fonctions et rôles des différents intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle.</li> </ul>
1.2. Développer une relation éducative personnalisée en s'appuyant sur une activité technique et professionnelle qui permette la (re)construction identitaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier la(les) situation(s), problème(s) de la personne</li> <li>- Repérer les potentialités des personnes ;</li> <li>- Individualiser la proposition d'activités au sein d'un groupe ;</li> <li>- Adapter les activités en fonction de l'évolution des personnes ;</li> <li>- Mettre en relation l'évolution des capacités techniques de la personne et son évolution globale ;</li> <li>- Analyser et prendre de la distance à l'égard de son action professionnelle dans le cadre de sa relation à l'autre et au groupe ;</li> <li>- Réagir avec pertinence à des situations d'urgence, de conflit, d'agressivité ou de violence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie de l'observation et de l'analyse des éléments recueillis ;</li> <li>- Techniques de l'entretien ;</li> <li>- Développement psychoaffectif et cognitif ;</li> <li>- Processus du vieillissement de l'être humain ;</li> <li>- Les grands courants éducatifs et pédagogiques ;</li> <li>- Indicateurs et conduites à tenir face aux phénomènes de maltraitance.</li> </ul>
1.3. Accompagner et aider une personne à s'insérer dans un univers professionnel, technique et social.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les ressources locales en matière de partenariat ;</li> <li>- S'inscrire ou construire un maillage opérationnel ;</li> <li>- Elaborer et conduire un parcours d'insertion adapté ;</li> <li>- Associer les familles au projet professionnel et technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances des différents handicaps, inadaptations, pathologies et difficultés que peuvent présenter les personnes.</li> </ul>
1.4. Créer une dynamique de groupes favorisant l'épanouissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'établissement des relations interpersonnelles ;</li> <li>- Animer l'espace social créé ;</li> <li>- Identifier un objet fédérateur pour l'action du groupe - Prévenir et gérer les phénomènes de violence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite de réunion et de groupe ;</li> <li>- Dynamique de groupe ;</li> <li>- Indicateurs et conduites à tenir face aux phénomènes de maltraitance.</li> </ul>

## Fonction 2. - Formation professionnelle

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
<p>2.1. Développer une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir un dispositif de formation professionnelle : construction, mise en oeuvre et évaluation d'une progression d'apprentissages professionnels adaptée à la population accueillie ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en oeuvre et évaluer une séquence d'apprentissage adaptée aux personnes accueillies ;</li> <li>- Assurer le suivi individualisé et évaluer les apprentissages réalisés par la personne.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pédagogies de l'apprentissage ;</li> <li>- Pédagogies spécialisées ;</li> <li>- Les progressions techniques ;</li> <li>- Encadrement d'une séquence d'apprentissage ;</li> <li>- Dispositifs et certifications du système scolaire et de la formation pour adultes.</li> </ul>
<p>2.2. Structurer un cadre qui contribue à la construction d'une identité professionnelle des personnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Initier les personnes au droit du travail ;</li> <li>- Développer le contact des personnes avec les professionnels et entreprises du milieu ordinaire ;</li> <li>- Instaurer des règles et des habitudes conformes au monde du travail ordinaire ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre les règles de l'art du métier ;</li> </ul> </li> <li>- Transmettre une culture professionnelle et technique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositifs et contrats d'apprentissage ;</li> <li>- Les référentiels métiers ;</li> <li>- Dimensions anthropologique, économique et sociale du travail ;</li> <li>- Construction identitaire et affiliation sociale.</li> </ul>
<p>2.3. Inscrire le projet de formation dans une démarche partenariale avec les milieux socioprofessionnels de manière à ce qu'il soit adapté au contexte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et organiser des parcours de formation professionnelle adaptés aux personnes et aux ressources de l'environnement ;</li> <li>- Développer des temps d'apprentissage pour les personnes accueillies dans le milieu du travail ordinaire ;</li> <li>- Adapter les dispositifs et choix de formation au regard des évolutions des pratiques professionnelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositifs et contrats d'apprentissage ;</li> <li>- Les acteurs de la formation professionnelle ;</li> <li>- Les référentiels métiers ;</li> <li>- Notion de partenariat.</li> </ul>

### Fonction 3. - Encadrement technique de la production

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
3.1. Structurer l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager les postes de travail ;</li> <li>- Evaluer les capacités techniques des personnes ;</li> <li>- Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité ;</li> <li>- Adapter l'outil de travail aux personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ergonomie ;</li> <li>- Techniques de manutention ;</li> <li>- Hygiène et sécurité au travail ;</li> <li>- Prévention des accidents ;</li> <li>- Méthodes d'organisation d'un travail adapté.</li> </ul>
3.2. Gérer, organiser la production en garantissant une approche éducative, sociale et technique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les apprentissages professionnels aux nouvelles technologies ;</li> <li>- Organiser des séquences de formation aux nouvelles machines et technologies ;</li> <li>- Mettre en place une activité de production adaptée ;</li> <li>- Répartir les tâches en fonction des capacités des personnes ;</li> <li>- Adapter les aspects rentabilité / productivité aux besoins et capacités des personnes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des processus et milieux économiques locaux ;</li> <li>- Gestion : budget, coût de production, devis, gestion des stocks ;</li> <li>- Les logiques de production ;</li> <li>- Méthodes d'organisation d'un travail adapté ;</li> <li>- Les stratégies commerciales ;</li> <li>- Organisation d'un travail adapté - Techniques de maintenance du matériel ;</li> <li>- Techniques de manutention.</li> </ul>
3.3. Encadrer, organiser et animer une équipe de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la coopération entre les membres d'une équipe ;</li> <li>- Prévenir les conflits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes d'organisation d'un travail adapté ;</li> <li>- Techniques de management.</li> </ul>